

FORMATION, TRAVAIL ET EMPLOI: DES JEUNES S'EXPRIMENT

SOMMAIRE

Étude réalisée par
Rolande Pinard, sociologue

Cette étude est une publication conjointe du Carrefour Jeunesse-Emploi de Laval et de la direction régionale de Laval d'Emploi-Québec.

Graphisme :

Carole Bouchard

Comité de lecture et de rédaction :

Rolande Pinard, sociologue

Bernard Landry, sociologue

Johanne Bourdon, sociologue et adjointe à la direction, intervention CJEL

Monique Sauvé, directrice générale CJEL

Coordination de la production :

Lawrence Veilleux, agent au développement CJEL

Impression :

Carole Laberge, Laberge RTI



La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration du Carrefour Jeunesse-Emploi de Laval et d'une subvention de la direction régionale d'Emploi-Québec, Laval.

Nous tenons à remercier, pour la confiance qu'elles nous ont témoignée, les 21 personnes qui ont participé aux entrevues. Par leurs témoignages, elles ont apporté des éléments de réflexion riches et précieux dont nous avons tenté de rendre compte le plus fidèlement possible.

Les choix d'analyses et les interprétations des témoignages proposées sont la responsabilité de l'auteure et ils n'engagent ni le Carrefour Jeunesse-Emploi de Laval ni la direction régionale d'Emploi-Québec, Laval.

SOMMAIRE

L'étude visait à mieux connaître et comprendre les difficultés des jeunes qui sont réputés être les moins outillés pour intégrer le marché du travail parce qu'ils ont peu ou pas de formation spécifique préalable. Les participants à l'étude ont été choisis au hasard à partir de la liste des usagers du Carrefour Jeunesse-Emploi de Laval (CJEL); les entrevues ont eu lieu au cours de l'automne 1999. Les 21 participants ont entre 16 et 24 ans, sont au plus détenteur d'un diplôme d'études secondaires (DES) et n'avaient pas un emploi à temps plein au moment de l'entrevue. Cette catégorie de jeunes n'a généralement pas la parole sur la place publique, sauf par analystes interposés comme c'est à nouveau le cas avec cette étude. Nous avons cependant rédigé le rapport de façon à ce que leur voix ressorte clairement.

La majorité des participants à l'étude vivent ou ont vécu, dès un jeune âge, des situations familiales déstabilisantes; il s'agit pour la plupart de décrocheurs et de jeunes ayant eu des parcours scolaires plutôt accidentés. Ces problèmes se répercutent aujourd'hui sur leur capacité à trouver un emploi, à terminer leurs études secondaires ou à s'orienter professionnellement. Lors des entrevues, les participants ont fait part de leur trajectoire scolaire, de leurs expériences de travail, de leur rapport à l'emploi et de leur vision de la société. Ils sont les auteurs des propositions qui sont ici présentées.



LE PARCOURS SCOLAIRE ET LA FORMATION

Dans le discours actuel, les jeunes sont fortement encouragés à poursuivre leurs études au nom de l'entrée dans l'« économie du savoir ». Mais est-ce un discours qui s'adresse à tous les jeunes ? La formation « qualifiante » est-elle accessible à tous ? Fait-on ce qu'il faut pour promouvoir l'égalité des chances en cette matière ?

La majorité des participants ont ou ont eu des difficultés à terminer leurs études secondaires. L'importance accordée à l'éducation de niveau secondaire et à la formation professionnelle et technique est évaluée par les participants selon des critères différents. Le cours secondaire est jugé très important parce qu'il s'agit de la base sans laquelle il est impossible de se construire un avenir prometteur (qu'on aime ou qu'on n'aime pas, il faut passer par là). À cet égard, il est significatif de souligner que tous les participants qui ont décroché de l'école secondaire ont fait des tentatives pour poursuivre leurs études ; même si ces tentatives ne furent pas toutes couronnées de succès, elles sont probablement le reflet d'une prise de conscience de l'importance de la formation scolaire de base. La formation professionnelle et technique, par contre, fait intervenir un choix quant au contenu de l'avenir de ces jeunes ; entrent ici en considération l'intérêt, le penchant pour une activité plutôt qu'une autre. Cette formation doit être librement choisie et, pour la grande majorité des participants, elle est considérée comme étant indispensable pour pouvoir exercer un métier intéressant.

Les témoignages des participants montrent que le décrochage scolaire et la difficulté de retourner aux études tiennent à des facteurs qui vont bien au-delà de la seule volonté des individus. La plupart des participants qui ont décroché de l'école secondaire ont fait état de problèmes familiaux graves parmi les raisons qui peuvent les avoir poussés à abandonner l'école. C'est surtout l'école elle-même, cependant, qui a été mise en cause par les participants lorsqu'ils ont suggéré des avenues possibles pouvant permettre de contrer le décrochage scolaire.



Propositions des participants

Propositions en vue de favoriser la réussite des élèves aux études secondaires et de contrer le décrochage

- 1.** Une participante, qui en a fait l'expérience et qui en a tiré de grands bénéfices, et un autre, qui n'en a pas bénéficié mais en aurait tiré grand profit, croit-il, suggèrent l'introduction systématique d'une forme de tutorat dans les écoles secondaires. On suggère la création d'un lien durable avec un professeur (qui implique un choix mutuel fondé sur des affinités entre le professeur et l'élève) qui soit plus englobant que le seul rapport maître-élève autour d'une matière particulière. On croit que l'instauration de ce type de lien pourrait représenter une aide réelle (plus adéquate que les cours orientés vers le choix de carrière et les services de l'orienteur offerts vers la fin des études secondaires) pour les jeunes qui se cherchent et cherchent leur voie professionnelle : en les aidant à identifier leurs forces et leurs faiblesses, à les développer ou à les surmonter, à repérer et à mettre en valeur des talents particuliers, etc. Actuellement, cette façon de faire est réservée aux écoles qui desservent exclusivement les décrocheurs; pourtant, le fait de pouvoir profiter des conseils, de l'amitié, de la confiance et du soutien d'une personne adulte (la même tout au long du secondaire) devrait être accessible à tous les élèves qui en ressentent le besoin.
- 2.** Plusieurs participants souhaitent l'introduction d'une certaine souplesse dans le système scolaire. Ainsi, il serait souhaitable d'augmenter le nombre d'écoles alternatives (de type Le Virage), voire d'en faire un modèle établi de formation disponible pour les élèves qui fonctionnent mieux dans cette forme de pédagogie, pour ceux qui privilégient une structure adaptée au rythme d'apprentissage. Il ne s'agit pas de créer un système à deux vitesses (ces élèves n'ont pas nécessairement des capacités moindres d'apprentissage) mais de reconnaître que tous n'apprennent pas de la même manière.
- 3.** Un participant suggère d'introduire des équipes sportives permanentes dans les écoles, avec tournois inter-écoles. Ayant eu la chance de faire partie d'une telle équipe pendant ses études secondaires, il affirme que ce fut la meilleure période de sa vie.

J'ai joué au football toute ma jeunesse : c'est le meilleur temps de ma vie. On s'est suivi toute la même gang, on était fort. C'est une bonne façon de voir les choses, ça te donne un but quand t'es jeune, quelque chose où tu te sens bien, où t'es heureux. (Sébastien)



Les cours d'éducation physique ne jouent pas le même rôle parce qu'il n'y a pas cet esprit d'équipe, ce lien qui se crée en association avec l'école. La passion du sport pourrait constituer un incitatif à réussir à l'école, lequel pourrait être utilisé de façon positive ou négative (par exemple, la suspension de l'équipe en cas d'échec scolaire).

Pour les participants, le fait d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) donne une longueur d'avance lorsque l'on veut compléter sa formation pour se donner un métier ou une profession spécifique. La moitié de ceux qui ont un DES sont sur le point de s'en sortir de cette façon. Par contre, plus de la moitié de ceux qui n'ont pas de DES se trouvent dans une situation bloquée. Ils demandent qu'on leur donne une seconde chance lorsqu'ils sont prêts à revenir aux études, qu'on prévoie d'autres voies pour ceux qui ont eu des problèmes qui les ont rendus incapables de fonctionner dans le système régulier et de finir leur cours secondaire dans le temps normalement imparti.

Propositions pour favoriser le retour aux études des jeunes qui n'ont aucune formation spécifique

La majorité des participants estiment que la formation, générale ou professionnelle, est très importante mais difficile d'accès une fois qu'on a quitté le système d'éducation. Plusieurs participants, actuellement dans une situation financière difficile, ne connaissent pas les programmes disponibles qui pourraient leur apporter un soutien dans une démarche de formation. Ils comprennent généralement qu'une telle aide ne puisse se prolonger sur une longue période (par exemple, pour entreprendre des études collégiales), mais la formation de niveau secondaire est considérée comme la base qui permet d'aller plus loin.

- 1.** La formation secondaire générale est considérée par presque tous les participants comme la base sans laquelle on est bloqué pour le reste de sa vie; en outre, les participants à l'étude estiment qu'elle ouvre des possibilités devant être offertes à tous les jeunes.

Pour moi, le secondaire, c'est la base: pour pouvoir aller au professionnel, au cégep si tu changes d'idée, à l'université; pour pouvoir parler et écrire ta langue et te débrouiller dans une langue secondaire au niveau du marché du travail. (Véronique)

On suggère donc de continuer de faciliter le retour aux études aux jeunes qui n'ont pas obtenu leur DES et qui manifestent un réel désir de l'obtenir; cela nécessite l'octroi d'un soutien financier à ceux qui en ont besoin.

- 2.** À cause des problèmes budgétaires à Emploi-Québec au cours de la période précédant les entrevues (fin de l'été 1999), des participants ont eu des difficultés liées à un désengagement face aux démarches entreprises pour obtenir le soutien financier nécessaire pour retourner aux études. Des cas ont été réglés à la satisfaction des participants; d'autres ne l'ont pas été ou demeurent incertains. On demande donc que les pouvoirs publics se donnent les moyens de respecter leurs engagements, implicites ou explicites, envers les prestataires.

- 
- 3.** Dans la même veine, les participants ayant constaté que les décisions et les frais remboursés variaient selon les agents rencontrés dans les centres locaux d'emploi, on propose donc d'établir des règles claires et uniformes pour tous.
 - 4.** Les mères monoparentales font face à des difficultés supplémentaires dans leurs démarches de poursuite de formation parce qu'elles doivent s'assurer de disposer de places en garderie avant d'être assurées d'un soutien financier pour leurs études. Cela signifie qu'elles peuvent avoir à payer des frais de garde pour un certain temps avant de recevoir ce soutien (cela est impossible sans une aide extérieure lorsqu'on est prestataire de la sécurité du revenu), car les places en garderie sont devenues très rares depuis la généralisation des garderies à 5 \$ par jour. Elles doivent donc inscrire leurs enfants sur une liste d'attente et n'ont d'autres choix que d'y placer leur enfant lorsqu'une place se libère, au risque de la perdre. Il est essentiel, estime une participante qui a connu l'incertitude et les inquiétudes liées à cette situation, d'augmenter le nombre de places en garderies pour résoudre ce problème.
 - 5.** En lien avec la proposition qui précède, on suggère d'harmoniser et de coordonner tous les services auxquels doivent avoir recours les personnes qui bénéficient d'un soutien pour le retour aux études : outre l'assurance de trouver des places en garderie, il faudrait que la décision d'accorder un soutien soit annoncée suffisamment à l'avance pour que l'on puisse s'inscrire aux cours dans les délais impartis par les établissements d'enseignement et entreprendre toute autre démarche nécessaire (par exemple, préparation de son dossier pour l'école, déménagement, etc.).
 - 6.** L'enquête montre que les jeunes insatisfaits de leur sort sur le marché du travail atteignent éventuellement un point de non-retour qui les convainc de retourner aux études. Leur détermination est telle alors que rien ne peut les arrêter... sauf le manque de moyens financiers. Rendre possible leur formation dans un domaine qu'ils aiment et qui les attire peut alors être le moyen plus sûr de les extraire de la spirale emplois précaires-chômage-aide sociale-emplois précaires-aide sociale. Il est donc proposé de rendre légitime l'arrêt de travail aux fins de retour aux études, preuves à l'appui, et de permettre ainsi aux personnes en chômage d'utiliser les prestations d'assurance-emploi pour financer leur formation [si celle-ci fait partie de celles que finance Emploi-Québec]¹.

Les propos tenus par les participants et le nombre de propositions qu'ils font concernant la formation scolaire et professionnelle dénotent une très grande préoccupation pour la formation qu'ils n'ont pas. Très peu de participants ont exprimé, face à la formation, un certain désabusement inspiré par le manque de débouchés, le chômage des diplômés ou par le phénomène de surqualification. La plupart des participants envisagent la formation comme un moyen essentiel pour exercer une activité qu'ils aimeront, qui sera plus rémunératrice et plus stable que les emplois qu'ils connaissent actuellement.

Il ressort des entrevues un problème assez important de choix de carrière. Ce problème est vu comme étant très important ; les jeunes ne veulent pas s'orienter dans n'importe quelle voie,

1. Les segments de texte qui sont mis entre crochets dans les propositions ne proviennent pas des participants ; l'auteure les a ajoutés pour tenir compte de la réalité des organismes qui ont collaboré à l'étude.



à seule fin d'avoir un emploi. La majorité des participants qui se sont engagés ou vont s'engager dans une formation professionnelle ou technique jugent qu'il est très important de choisir un métier qu'ils aimeront; la raison pour laquelle la formation a été retardée est souvent, d'ailleurs, associée à l'incertitude de ces jeunes quant au domaine à choisir ou à la complète ignorance du domaine qui saura les intéresser suffisamment pour y passer leur vie. C'est une décision qui ne doit pas être prise à la légère. Selon les participants qui ont eu ou qui ont encore de la difficulté à s'orienter professionnellement, le problème ne vient pas de l'orienteur mais de l'orienté. Pour bon nombre de jeunes, la maturité nécessaire pour faire un tel choix, libre et éclairé, ne peut être artificiellement accélérée, d'où la pertinence de disposer d'autres voies qui leur permettent de poursuivre leur formation lorsqu'ils sont prêts.

Il en coûte cher aux jeunes qui ne suivent pas le parcours habituel études-formation postsecondaire-emploi. Dans la plupart des cas, ces parcours inhabituels ne sont pas le produit d'un véritable choix et le prix à payer semble disproportionné. D'autres acteurs sont interpellés par les propos de ces jeunes: les parents, le gouvernement, les différents intervenants de l'école, des cégeps de même que les employeurs portent une responsabilité pour le haut taux de décrochage scolaire de ces jeunes et leur difficulté à reprendre les études une fois qu'ils les ont abandonnées.



LES EXPÉRIENCES DE TRAVAIL

Les expériences de travail des participants à l'étude corroborent les études statistiques et sociologiques : les jeunes de 16 à 24 ans sont davantage touchés que leurs aînés par des emplois précaires, de courte durée, non syndiqués, où les conditions de travail sont mauvaises (salaire, horaires, santé et sécurité physiques, etc.).

Les expériences de travail des participants témoignent des difficultés que rencontrent ces jeunes lorsqu'ils entrent sur le marché du travail. Ces difficultés sont liées à leur manque de formation, mais aussi à l'usage que font les employeurs de cette main-d'œuvre facilement remplaçable. Cela se traduit par des conditions de travail génératrices de problèmes de santé et de sécurité au travail, de bas salaires et synonymes de « surexploitation » et de mépris prenant la forme, notamment, d'un traitement arbitraire de la part de l'employeur ou de ses représentants et du non-respect des normes du travail. En outre, des sept participants qui ont travaillé dans une entreprise syndiquée, aucun n'a réussi à être intégré au syndicat à part entière à cause de la pratique des périodes de probation répétées (l'employeur met à pied quelques jours avant la fin de la période et réembauche quelques jours plus tard).

Propositions des participants

Propositions en lien avec le travail

- 1.** Parce que les employeurs qui font principalement appel à une main-d'œuvre jeune (propriétaires de restaurants, de dépanneurs, de boutique, etc.) ne sont pas toujours respectueux de cette catégorie de travailleurs, on demande que le respect des règles et des lois du travail soit davantage surveillé et réglementé.
- 2.** Les jeunes employés sont souvent ignorants des lois qui réglementent l'exercice du travail et qui assurent des protections aux employés. Pour compléter la proposition qui précède et alléger quelque peu la tâche des inspecteurs, il a été proposé de publiciser davantage le contenu des lois et des règles du travail et d'encourager les organismes chargés de voir à leur respect à s'afficher davantage. Ces renseignements devraient être mis en évidence dans les endroits fréquentés par les jeunes, dans les émissions de télévision qu'ils écoutent, etc.



3. Les employeurs ont une responsabilité dans l'intégration au marché du travail des jeunes, dans leur stabilisation en emploi. Ainsi, on fait remarquer que les jeunes sans expérience ou avec peu d'expérience qui arrivent dans un milieu hostile ne seront pas portés à y rester très longtemps. En outre, ajoute-t-on, cela nuit à leur productivité. Dans le secteur manufacturier, où il y a habituellement une main-d'œuvre stable, les jeunes peuvent se sentir exclus du noyau central et stable d'employés plus âgés. Il est donc suggéré que les employeurs fassent plus d'efforts pour intégrer les nouveaux arrivants au milieu de travail, qu'ils leur fassent plus de place et qu'ils leur offrent un environnement stimulant et valorisant.

Les expériences de travail des participants à l'étude témoignent de conditions de travail qui devraient être prises en compte dans les décisions, les programmes, les mesures qui sont adoptés au nom de l'intégration des jeunes au marché du travail : ignorer le non-respect des lois du travail c'est le cautionner ; ne pas tenir compte des conditions de travail dangereuses ou dégradantes qui sont imposées, c'est contribuer à les empirer en contraignant les jeunes à accepter n'importe quel emploi qui s'offre à eux (on grossit ainsi le bassin de main-d'œuvre disponible à n'importe quel prix).

Quelques participants ont osé agir, ou n'ont pu faire autrement, pour faire respecter leurs droits de travailleur (en lien avec la santé et la sécurité au travail ou avec les normes du travail) ; dans la plupart des cas, ce fut au prix de leur emploi. Si revendiquer le respect de ses droits de travailleur signifie perdre son emploi, cela veut dire que l'emploi est en train de se donner une existence autonome par rapport au travail². Cela reflète l'absence de protections syndicales, mais aussi l'ascension des nouvelles formes d'emploi, dites atypiques³, qui touchent davantage les jeunes salariés et les débutants sur le marché du travail. Les nouvelles formes d'emploi sont le fruit de l'initiative des employeurs et elles se développent actuellement suivant leurs besoins (les syndicats ont peu réussi à ce jour à en infléchir le cours). Cela se reflète, chez les jeunes participants, dans un rapport à l'emploi marqué par la nécessaire conformité aux exigences des employeurs.

2. Le travail étant un concept qui couvre non seulement une certaine forme d'activité, mais aussi des institutions destinées à permettre aux travailleurs aussi bien qu'aux employeurs d'agir dans la société pour obtenir et protéger leurs droits (par les lois du travail, le droit d'association, etc.). Une distinction entre travail et emploi est proposée au chapitre 3 du rapport.

3. Ces formes culminent dans la catégorie des « travailleurs autonomes » exclue de toutes les protections sociales assurées par les lois du travail. Les jeunes de 16 à 24 ans sont quasiment absents de cette forme ultime d'atypie puisque, au Québec, plus de 97 % d'entre eux sont des employés.



LE RAPPORT À L'EMPLOI

Le rapport à l'emploi des jeunes est fortement tributaire de leur situation sur le marché du travail : taux de chômage plus élevé que chez les travailleurs plus âgés, concentration dans des emplois précaires, emplois non liés au niveau de formation (phénomène de surqualification ou de déclassement), etc. Les jeunes qui ont participé à l'étude sont particulièrement vulnérables et sujets aux formes atypiques d'emploi : pour obtenir un emploi, ils doivent se conformer aux exigences des employeurs, quelles qu'elles soient. Pour cette raison, les obstacles à leur intégration en emploi viennent, pour une bonne part, des employeurs eux-mêmes. Ces jeunes en font l'expérience dès l'étape de la recherche d'emploi.

La recherche d'emploi est une expérience éprouvante pour la majorité des participants. Certaines difficultés sont liées aux participants eux-mêmes ; ils ont fait état de problèmes personnels et familiaux qui nuisent à leur capacité à se prendre en charge, d'un désintérêt généralisé, d'un CV peu convaincant pour les employeurs, de la difficulté à se présenter en entrevue. Les participants sont conscients de leurs limites et ils déplorent qu'elles soient amplifiées par les exigences des employeurs qui en font des obstacles à leur intégration en emploi. Ainsi l'exigence de l'expérience est un obstacle créé par les employeurs, auquel se heurtent la plupart des jeunes que nous avons rencontrés ; cet obstacle est lié au fréquent refus des employeurs – déploré par plusieurs participants – d'offrir la formation nécessaire, même minimale.

Les emplois s'obtiennent surtout par le réseau de connaissances (« contacts ») : la quasi-totalité des participants disent avoir obtenu des emplois grâce à ce réseau et la majorité d'entre eux affirment que ce fut le cas pour la plupart des emplois qu'ils ont eus. Le plus difficile pour eux, dans la recherche d'emploi, est l'étape des entrevues : trop standardisées, trop formelles et stressantes. Il faut se vendre et on a peu à offrir. Le principal « atout » dont peuvent se prévaloir ces jeunes est la soumission totale à l'exigence de flexibilité des employeurs : la disponibilité intégrale est vue comme une condition essentielle à l'obtention d'un emploi. La principale forme de flexibilité dont ont fait état les participants est celle liée aux horaires de travail : des horaires qui varient d'un jour à l'autre, de façon imprévue, parce que, le plus souvent, ces changements sont liés à un manque de planification de la part de l'employeur. Tous les participants ont dû, à un moment ou à un autre, accepter des emplois de soir, de nuit ou de fin de semaine. Par contre, lorsque des participants demandent une forme de flexibilité de la part de l'employeur pour poursuivre leurs études, cela leur est habituellement refusé.



Propositions des participants

Propositions eu égard à l'emploi et à ses exigences

- 1.** L'expérience est l'une des exigences qui causent le plus problème aux jeunes sur le marché du travail. Afin de pallier le manque d'expérience, on a proposé de promouvoir davantage l'alternance études-travail dans les programmes de formation professionnelle.
- 2.** Toujours en lien avec l'exigence de l'expérience, il est suggéré que les employeurs assument leur responsabilité liée à la formation afin que le nouvel employé acquière l'aisance nécessaire pour bien accomplir sa tâche. Il a été suggéré de concevoir une politique d'apprentissage fondée sur le jumelage de chaque nouvel arrivant avec un employé expérimenté. Un tel accueil des nouveaux employés aurait en outre l'avantage de favoriser l'acquisition de la confiance en soi valorisée par les employeurs.
- 3.** Pour atténuer les abus dans la flexibilité des horaires imposés aux jeunes, les employeurs ont, encore ici, une responsabilité à assumer en tant que gestionnaires de personnel. Ils doivent voir à planifier plus sérieusement leurs besoins en personnel et ne pas faire porter tout le poids des « imprévus » aux employés. Dans certains cas, cela signifie d'embaucher plus de personnel afin d'éviter que les employés présents ne fassent de trop longues heures de travail.
- 4.** La flexibilité devrait s'appliquer également aux employeurs, qui devraient tenir compte des exigences des employés qui suivent des cours de formation. Les représentants des employeurs devraient avoir comme politique de tenter d'accommoder, autant que possible, les employés qui suivent des cours lors de la préparation des horaires.

L'importance accordée par les participants à l'éducation et à la formation est étroitement liée à l'obligation dans laquelle ils se trouvent de se soumettre aux exigences abusives (comme celle de flexibilité) des employeurs : en acquérant des connaissances de base et une compétence spécifique, ils estiment qu'ils seront moins vulnérables et donc moins soumis à ce type d'exigences. Mais pour y arriver, nous l'avons vu, la plupart d'entre eux ont besoin d'un soutien extérieur.

Les participants à l'étude avaient tous bénéficié d'une forme de soutien de la part du CJEL, soit pour l'orientation professionnelle, soit pour la recherche d'emploi, alors que cinq participants avaient obtenu un financement de leur formation par Emploi-Québec. Le soutien du CJEL le plus efficace et le plus apprécié a trait à l'orientation professionnelle pour choisir un domaine de formation. L'aide à la recherche d'emploi donne des résultats plus incertains, probablement parce que les jeunes ne sont pas ici seuls en cause. Même si tous les participants avaient eu affaire au CJEL, il semble qu'ils n'en connaissaient pas toutes les ressources.

Propositions pour améliorer les mesures de soutien à l'emploi et à la formation

1. Les participants ayant l'impression de se trouver dans un cul-de-sac se demandaient de quel côté se tourner pour avoir de l'aide (pour avoir de l'information ou un soutien financier). Il apparaît souhaitable de disposer d'un endroit où tous les renseignements sur les programmes liés à la formation et à l'emploi des jeunes sont centralisés et que cet endroit soit facilement accessible aux jeunes⁴. Il semble que le CLSC joue parfois ce rôle, mais il n'est pas certain que ce soit un endroit que tous les jeunes fréquentent également.

[Cette proposition montre qu'il y a des problèmes quant à l'accessibilité de l'information, même pour les jeunes qui connaissent le CJEL pour l'avoir visité au moins une fois : cet organisme a précisément pour l'une de ses fonctions de diriger les jeunes vers les services existants lorsque les besoins ne peuvent être comblés par le CJEL lui-même.]

2. Le manque d'argent pour payer les transports en commun est apparu comme un obstacle assez important pendant la période de recherche d'emploi. Des participants se sont demandé si un organisme comme le CJEL ne pouvait pas jouer davantage le rôle d'intermédiaire entre les chercheurs d'emploi et les employeurs afin de limiter le nombre de déplacements nécessaires (pour transmettre le CV, les formulaires de demande d'emploi, etc.).

[Des demandes ont été faites par des organismes communautaires auprès de la Société de transport de Laval afin de mettre à la disposition de ces groupes des billets gratuits. La collaboration de la STL en cette matière ne semble pas assurée pour le moment.]

Les jeunes femmes qui ont participé à l'étude ont besoin, plus que les jeunes hommes, de soutien pour compléter leur formation, surtout parce qu'elles vivent des problèmes familiaux ou personnels importants ou parce qu'elles ont des enfants. Elles ont aussi plus de difficulté à se trouver des emplois pour les mêmes raisons, auxquelles s'ajoute la persistance de la discrimination en emploi fondée sur le genre. Ce dernier phénomène touche également les participantes qui ont obtenu une aide financière pour compléter leur formation (comme secrétaire ou aide soignante).

4. Par exemple, un participant a dit que, jusqu'à ce qu'un ami le corrige, il croyait que les Carrefour Jeunesse-Emploi ne s'occupaient que d'emploi (et non pas d'orientation pour la poursuite de la formation).



JEUNES ET SOCIÉTÉ

La plupart des participants à l'étude ont l'impression de n'avoir aucun pouvoir pour changer ou améliorer la société. Ils n'ont pas d'exemples de solidarité gagnante, même s'ils se sentent eux-mêmes solidaires de leurs semblables, de la situation difficile qui est la leur (dans la famille, à l'école, au travail) parce qu'ils l'ont eux-mêmes vécue et la vivent encore. Mais ils n'ont pas de lieux d'engagement ; la plupart d'entre eux ne se reconnaissent pas dans « la chose publique et communautaire » existante. L'exclusion économique qu'ils subissent en fait des exclus politiques : ils ne sont plus dans une institution de formation ; ils vont d'un milieu de travail à l'autre ; ils sont disséminés, isolés lorsque sans emploi, tenus en dehors du syndicat lorsque dans un milieu de travail syndiqué.

Ces jeunes ne s'impliquent pas dans la communauté locale parce que cette entité n'existe pas pour eux. Lorsque, très rarement, ils l'ont fait, ils ont constaté que les pouvoirs publics ne constituaient pas un exemple à suivre compte tenu de la réduction de l'aide fournie aux groupes qui portent et animent l'action communautaire.

Proposition pour renforcer l'action communautaire

Parce que les compressions budgétaires liées au déficit zéro ont durement touché les groupes communautaires, ce qui se répercute sur les ressources mises à la disposition des plus démunis, il a été proposé d'augmenter les subventions accordées à des groupes communautaires, surtout ceux orientés vers l'aide aux familles et l'alphabétisation. Quand on déplore que les jeunes ne s'impliquent pas dans la communauté et dans la société, il faut bien voir que c'est aussi le cas de la grande majorité de leurs aînés. L'engagement social n'est pas une question d'âge mais de cause à défendre. Il ne se décrète pas et il ne peut non plus être considéré comme une sorte de devoir à accomplir. L'engagement social des jeunes implique une solidarité entre les générations fondée sur le respect réciproque et la poursuite de finalités plus larges et englobantes que la seule intégration en emploi.



CONCLUSION

Vingt et un jeunes hommes et jeunes femmes présentent, par le biais de cette étude, leur vision de l'intégration au marché du travail. Ils situent d'emblée cette question dans le cadre plus large du droit à l'éducation et des possibilités de formation qui sont offertes une fois qu'on a effectivement intégré le marché du travail, c'est-à-dire une fois qu'on a quitté le système scolaire. L'expérience de ces jeunes montre qu'il ne suffit pas d'avoir un emploi, n'importe lequel, pour être intégré à la société.

Les participants portent un regard critique sur la situation qui leur est faite tout en assumant la responsabilité de leurs actions. Les témoignages qu'ils apportent au cours de cette trop courte étude expriment une richesse de réflexion et d'analyse qui doit se poursuivre afin d'actualiser un potentiel précieux et bénéfique non seulement pour les jeunes eux-mêmes, mais pour l'ensemble de la société.